

«Présider le CSE »

Objectifs de la formation	• Connaître les principaux textes réglementaires ; • Présider le CSE, en connaissant les missions et prérogatives dans le cadre de ses obligations ; • Connaître les principales sources de données disponibles et acteurs mobilisables ; • Initier aux méthodes et aux procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail ; Faire un état des lieux sur le fonctionnement du CSE au sein de son établissement.
Contenu du programme	1. Introduction : Le CSE outils du dialogue social, les enjeux pour l'entreprise • Les enjeux • Les obligations de l'employeur • Les conséquences pénales 2. Les origines, fondements, principes et règles de fonctionnement du CSE 3. La constitution du CSE • La notion d'effectif • La notion d'établissement • Les effectifs requis : le nombre de représentants au CSE 4. La composition du CSE • Le président du CSE (désignation, rôle et missions, moyens) • Le secrétaire du CSE (désignation, rôle et missions, moyens) • Le trésorier du CSE • Les autres membres 5. L'action du CSE • Le but du CSE en tant qu'institution représentative du personnel • Les relations du CSE avec les autres instances représentatives • Les missions et attributions du CSE : sociales, économique et SSCT • Le fonctionnement du CSE : le crédit d'heures, le règlement intérieur, formation, moyens matériels... • Préparer les rapports et les bilans obligatoires • Limiter les risques de délit d'entrave et en évaluer ses conséquences • Son rôle de négociateur 6. Les outils d'interventions, d'analyse et d'investigation du CSE • En matière sociale • En matière économique et financière • En SSCT 7. Les réunions de CSE • Objectifs • Périodicité et typologie des réunions du CSE • Participants et invités • La convocation • L'ordre du jour • Les modalités de vote • Le procès-verbal et sa diffusion 8. Définir et mettre en place une politique de prévention • Comment associer le CSE dans cette démarche ? • Utiliser les réunions du CSE comme un outil de dynamisation de la prévention. • Prioriser des choix en matière de prévention. • Mettre en place un plan d'actions triennal.
Modalités pédagogiques	Apports théoriques : se référant au cadre législatif, à des éléments techniques et méthodologiques, à des notions et concepts. Présentation d'études de cas, de documents Echanges et analyse des pratiques entre participants Résolutions de situations problèmes / Mise en situation
Durée Dates	2 jours possibilité de réaliser cette formation à distance en visioconférence par Journée ou demi-journée réaliser cette formation à distance en visioconférence par Journée ou demi-journée
Public	RH, Assistants RH, Chargé des relations sociales, Responsable HSE, Dirigeants
Prérequis	Aucun
Modalités et délais d'accès	Présentiel en INTRA et/ou en distanciel, Formation multimodale À déterminer avec le commanditaire
Modalités d'évaluation	Test de positionnement, Diagnostic QCM, QUIZZ, cas pratiques
Tarifs TTC	À partir de 990 €/jour